

# EXPÉRIMENTATION TOUS AZIMUTS : LA DÉRÉGLEMENTATION EN MARCHÉ !

« *Changer de méthode* », indiquait E. Macron le 17 mars. Au regard des « expérimentations » en cours, le changement de méthode est déjà en marche et ne demanderait qu'à se généraliser au nom d'une autonomie totale ! Etat des lieux :

## DES DROITS STATUTAIRES REMIS EN CAUSE

Après la brigade numérique de remplacement expérimentée par le recteur de Nancy-Metz, ancien directeur de la direction générale de l'enseignement scolaire, voici venu le temps des « échanges de services » dans l'académie de Grenoble ! Il s'agit ni plus ni moins d'aller enseigner dans un autre établissement, d'un autre type, près de son poste, sans perdre son poste, pour « découvrir de nouveaux types d'établissements pour se renouveler professionnellement ». « Un enseignant en collège peut demander à aller en LP, en lycée général, en lycée technologique, en REP ou en REP+,... ». C'est la fusion des statuts de certifiés, agrégés, PLP et PE, l'occasion de supprimer des BMP existants. Et bien sûr, il faut candidater. Appliquer ce qu'E. Macron propose : « Ce sera plus de liberté pour les établissements, dans la droite ligne de ce que j'ai lancé à Marseille », c'est-à-dire un recrutement sur profil à l'initiative des établissements. C'est l'expérimentation marseillaise dans le premier degré étendue à tous les niveaux d'enseignement et partout en France. FO rejette toute expérimentation contre les statuts et les droits des personnels au nom d'« une continuité éducative différente » (E. Macron, 17 mars).

## MAIS LAST BUT NOT LEAST : PLACE À LA START-UP NATION

Manque de professeurs, qu'importe pour le ministre qui a supprimé dans le second degré plus de 2 320 postes sur deux ans (1 880 + 440), place au job dating ! Le rectorat de Toulouse innove aussi suite aux déclarations du recteur au CTA du 21 mars où il a indiqué qu'il était prêt à tout pour recruter des professeurs. Le même jour, la presse annonce que le rectorat de Toulouse organise le 24 mars un « job dating » pour pourvoir 100 postes par des contractuels dans le second degré, à partir de bac+2 en lieu et place de titulaires manquants.



Place donc à des contractuels sous-payés et corvéables à merci avec « l'ambition de constituer un vivier de personnels, mobilisables rapidement, dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire », dit le recteur. Des titulaires, non, des précaires, oui. C'est intolérable sachant, par exemple, que seuls 50 professeurs d'anglais sont entrés dans l'académie de Toulouse sur les 1 281 qui l'avaient demandée, que les barres d'entrées sont parmi les plus hautes de France avec par exemple 629,2 points nécessaires en arts plastiques, 1 214,2 en technologie et 709,2 en espagnol. C'est le droit à mutation aussi qui est remis en cause.

## IL Y A D'UN CÔTÉ L'AMBITION DU MINISTRE ET DES RECTEURS À TOUT DÉRÉGLEMENTER, MAIS DE L'AUTRE L'AMBITION DES PERSONNELS À REFUSER ET RÉSISTER AVEC FO.

Le problème du recrutement n'est pas un problème budgétaire, mais bien une décision politique pour un ministre qui a rendu plus de 575 millions et dont le gouvernement a donné des milliards au nom du quoi qu'il en coûte. Sa décision, en accord avec la loi de la Transformation de la fonction publique validée par le gouvernement est bien de remplacer les titulaires par des emplois précaires.

## LE SNFOLC, AVEC LA FNEC FP-FO EXIGENT :

- ▶ L'arrêt total de toutes les expérimentations : c'est de nos droits et de notre statut de fonctionnaire d'Etat dont il est question, il n'est pas question de négocier localement.
- ▶ L'annulation de toutes les suppressions de postes, d'heures, de classes.
- ▶ La création de postes aux concours et l'abondement des listes complémentaires. Dans le second degré, les listes complémentaires, c'est seulement 27 postes possibles en 2021-2022...

Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir pour se prononcer contre toutes les déréglementations, contre toutes les suppressions de postes afin d'organiser le rapport de force pour exiger les créations de postes statutaires nécessaires.